

**1<sup>er</sup> août 2021 – Fête nationale aux Abériaux**

**Discours de Madame Dominique-Ella CHRISTIN, Syndique de Prangins**

Monsieur le Conseiller national,  
Madame la Présidente du Conseil communal  
Mesdames et messieurs les élus des autorités communales,  
Chers pranginoises et pranginois,  
Chers amis des communes voisines,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour célébrer la fête nationale et partager le sentiment d'appartenance commune à notre nation. Une nation solidaire et unie dont le système politique à la grande force de permettre à chaque canton de garder son indépendance par rapport à la Confédération et à chaque commune de conserver une précieuse autonomie communale.

Associer des propositions nationales à des actions locales, c'est ce qui fait l'unicité de notre pays. ***La célébration du 1<sup>er</sup> août s'inscrit ainsi dans une année marquée par trois événements dont les réponses politiques se déclinent au niveau national et local.***

**En premier lieu**, la célébration du 1<sup>er</sup> août s'inscrit cette année encore dans la lutte contre le coronavirus. Permettez-moi d'exprimer ici, au nom des Autorités communales, toute ma sympathie à l'égard des nombreuses personnes touchées de plein fouet par cette crise sanitaire. Les réponses apportées pour y faire face ont été élaborées par les Autorités fédérales, représentées ce soir par le conseiller national Olivier Feller, Autorités qui ont travaillé sans relâche pour soutenir nos concitoyens dans cette épreuve. Localement, les réponses proviennent de notre riche tissu social et associatif, composé de nombreux bénévoles qui s'investissent pour la collectivité. Les Autorités pranginoises, ont également œuvré pour accompagner nos concitoyens et pour soutenir notre précieuse économie de proximité, notamment au travers de bons d'achat.

**Ensuite**, la célébration du 1<sup>er</sup> août s'inscrit cette année de manière encore plus marquée dans une série d'événements climatiques extrêmes. Nous en avons été témoins il y a quelques semaines lorsque le terre-plein du port des Abériaux a été complètement submergé par les eaux du lac. Les réponses apportées pour faire face au changement climatique se sont évidemment dessinées au niveau mondial avec les accords de Paris de 2015, et vont se re-définir prochainement au niveau fédéral suite au refus par la population de la loi C02. Toutefois, là encore l'action locale face à ce défi est primordiale. Prangins, labelisée Cité de l'Energie, poursuit une politique climatique ambitieuse, qui vise par une dynamique fédératrice à ce qu'Autorités et citoyens agissent ensemble en faveur du climat et de la biodiversité.

**Troisièmement, et sur une note plus positive,** la célébration du 1<sup>er</sup> août s'inscrit dans l'année anniversaire des 50 ans du droit de vote des femmes au niveau fédéral. Localement, aujourd'hui cela se traduit par un engagement formidable de femmes pranginoises en politique et qui ont été élues lors des élections communales de mars 2021. De plus, depuis le 1 juillet, le conseil communal est présidé par une femme, Madame Giovanna Bachmann et pour ma part, j'ai le très grand honneur et plaisir d'être la première femme Syndique de notre commune. C'est une fonction prestigieuse à assumer et ce d'autant plus que je succède à Monsieur François Bryand, Syndic sortant qui a porté avec prestance, conviction et intégrité les couleurs de notre commune durant les dernières 10 années, et dont je salue l'engagement qui a contribué à améliorer la qualité de vie de notre commune.

Une qualité de vie privilégiée, qui, il me tient à cœur de le souligner, est le fruit de notre précieuse **autonomie communale**, notamment financière. Celle-ci permet aux Autorités successives de poursuivre une politique de proximité afin de répondre à vos attentes. Prangins a développé de nombreux équipements favorisant un vivre ensemble harmonieux. Prangins mène une politique familiale généreuse afin de faciliter la vie des familles, un projet de crèche est notamment en cours. Prangins soutient des mesures ambitieuses en faveur de la mobilité douce, le projet de passerelle Nyon-Prangins avance. Prangins valorise son patrimoine bâti et paysager et concilie son développement urbain avec la préservation de ses terres agricoles, de son identité villageoise et d'un centre de village vivant, engagement qui a été récemment récompensée par le prestigieux prix Wakker. Tous ces choix politiques, garants de la qualité de vie exceptionnelle de notre village, sont fondés sur notre autonomie communale.

Je termine en remerciant l'ensemble des membres de l'Union des sociétés locales qui organisent chaque année à Prangins la fête nationale et s'investissent sans compter de manière bénévole. Merci à vous et à votre Président, Monsieur Olivier Monge. Cette année les Autorités ont dû renoncer à regret, compte tenu de la situation sanitaire, au traditionnel apéritif servi par la Municipalité. Gageons que nous aurons le plaisir de retrouver ce moment d'échange et de partage avec vous tous dès l'année prochaine !

Chers pranginoises et Pranginois, chers amis, au nom de l'ensemble des Autorités communales, je vous souhaite une belle et joyeuse fête nationale. Vive la Suisse, vive le Canton de Vaud, et vive Prangins !

Dominique-Ella Christin, Syndique de Prangins, 1<sup>er</sup> août 2021